

# 62ème Assemblée générale de la Société de Développement Lausanne-Jorat

## Procès-verbal

**DATE** : jeudi 23 mars 2023 à 19h00

**LIEU** : Grande salle de Vers-chez-les-Blanc

**PRÉSENTS** : voir liste de présence. 63 personnes.

**EXCUSÉS** : *Mmes les Conseillères Municipales Florence GERMOND, Natacha LITZISTORF et Emilie MOESCHLER*

*MM. les Conseillers Municipaux Pierre-Antoine HILDBRAND et David PAYOT*

*M. Christophe JEMELIN, membre de la direction des TL*

*Mme et M. Agnès et Olivier CACHIN ; Mme Corinne CHASSOT ; Mme et M. Patrick PORTMANN ; M. Robert STAHEL ; Mme Yvonne RAPIN ; Mme Isabelle MONOD ; Mme Charlotte STAHEL ; M. Jean-François CACHIN ; Mme et M. Dominique et Pierre-André JAQUIER ; M. Gilbert BAVAUD ; Mme Claire DANG et M. Denis RYCHNER ; Mme et M. Martine et Philippe MOREILLON, tous membres.*

Le président salue plus particulièrement la présence de Michel BELET, notre membre d'honneur Roger DESTRAZ, les représentants des différentes sociétés locales et les élus des différents législatifs communaux et cantonaux, le Sgtm GRANDCHAMP de la police de proximité, Monsieur Matthieu DÉTRAZ, chef de l'unité Forêts du Service des parcs et domaines.

### Point 1 : Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Ce procès-verbal a été mis à disposition sur notre site internet.

Personne ne demande la lecture du procès-verbal et il est approuvé à l'unanimité.

### Point 2 : Discussion et approbation du rapport d'activité du comité Activités

Au cours de cette période, votre comité s'est réuni 11 fois en séance de comité. Plusieurs autres séances ont été plus spécifiquement consacrées à la préparation des diverses fêtes et animations de nos villages.

Comme chaque année, votre comité s'est investi dans deux types d'activité :

- L'animation de nos villages.
- L'intérêt pour les projets d'aménagement et de développement de nos quartiers

Voici donc les thèmes qui nous ont occupé ces derniers mois

#### Concours théâtral

La Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc a organisé le concours théâtral de la FVJC du 20 au 24 avril 2022. Cette manifestation qui a rencontré un grand succès n'a malheureusement pas pu se dérouler sur le secteur des Râpes par manque d'infrastructures à disposition. C'est donc à l'intérieur et à l'extérieur de la Grande salle de nos voisins Palinzards que la manifestation a eu lieu.

La Société de développement a soutenu notre Jeunesse pour ce projet en mettant à disposition du matériel et quelques bénévoles. Encore bravo à nos jeunes qui ont su encore une fois démontrer leurs talents pour l'organisation de grosses manifestations.

#### Zone 30km/h et vitesse sur la route de la Claié-aux-moines

Une délégation du comité a participé à quelques rencontres avec le service de la mobilité de la ville de Lausanne concernant les projets d'aménagements routiers et diminution de la vitesse sur certains tronçons de route de nos quartiers.

Nous n'avons pas encore l'autorisation d'annoncer officiellement les plans de ce projet car la commune n'a pas encore reçu l'aval de l'Etat de Vaud qui est attendu en avril-mai. Cependant en voici les grandes lignes :

**Montblesson** : zone 30km/h pour le chemin de la Ratavolar et la rte du Jorat sur un tronçon approximativement entre l'arrêt de bus Haute-Combe au nord et le virage où se trouve la fontaine au bas du hameau. Réalisation courant 2023.

**Vers-chez-les-Blanc** : zone 30km/h sera prolongée depuis l'église jusqu'à la sortie du hameau à la hauteur du restaurant de la Carillère. Réalisation : courant 2024

Une zone 20km/h sera mise en place également aux abords du quartier de la Planche-aux-Oies.

**Chalet-à-Gobet** : zone 30km/h sur la Rte de Cojonnex jusqu'à la Vulliette. Réalisation : courant 2025.

**Route de la Claie-aux-Moines** : la route sert d'itinéraire de déstaging lors de fermeture de l'autoroute A9. Compte tenu de la densité d'habitation faible, la DGMR a refusé de réduire la vitesse sur le tronçon actuellement à 80 km/h. Cependant, la ville a demandé en 2019 un abaissement à 50 km/h sur l'axe entre en Marin et rte du Chalet-Vieux (actuellement 60 km/h). Le Canton a donné son accord moyennant la mise en place de mesures de modération et la création de portes d'entrée. Nous n'avons pas de délai pour ces démarches.

### Pétition de la Planche-aux-Oies

Un membre de notre société nous a informé avoir sollicité nos autorités, par le biais d'une pétition signée des habitants du quartier de la Planche-aux-Oies.

Le texte de ladite pétition revendique un trottoir sur le ch. du Chalet-Vieux et une réduction de la vitesse à 60 km/h sur cette même artère.

Nous avons repris contact avec ce membre et nous l'avons convié à nous accompagner lors d'une prochaine séance avec les représentants du service de la mobilité. En effet, dans le cadre de la mise en place des zones 30km/h, la ville nous invite à des séances pour nous présenter l'avancée des projets, quartier par quartier. Lorsque nous aborderons le ch. du Chalet-Vieux, nous ne manquerons pas de mettre en avant ce sujet.

### Utilisation du matériel de la SDLJ

La SDLJ est propriétaire de matériel, tel que des tables et des cantines notamment. Il est arrivé que certaines personnes nous sollicitent pour emprunter ce matériel. Certains se sont montrés généreux et d'autres beaucoup moins. Dès lors, notre comité a décidé qu'un tarif de location de ce matériel serait demandé. En l'occurrence :

Cantines : 40 CHF

Tables avec banc : 10 CHF/table

Relevons qu'il a également été décidé que le matériel ne serait plus prêté/loué aux personnes qui ne sont pas membres de notre société.

### Littering à Montblesson

À la suite de remarques de riverains, nous avons interpellé la ville concernant les déchets laissés régulièrement à Montblesson (haut du Ch. de la Ratavolar) à l'endroit où se trouve un banc public en lisière de forêt.

Le service de la propreté urbaine nous a répondu qu'un passage avait lieu 2 fois par semaine pour nettoyer les lieux. Il n'est pas prévu d'installer une poubelle afin d'encourager les usagers à reprendre leurs déchets. On nous indique également que des contrôles sont effectués avec la menace d'amendes le cas échéant.

## Place des Râpes, inauguration

Ainsi que nous l'avions annoncé lors de la dernière AG, sur notre proposition, la ville a accepté de dénommer la place située en face du Popu, soit la « Place des Râpes ». Après la procédure de mise à l'enquête, la prochaine étape est l'inauguration de cette place. Celle-ci aura lieu lors de notre prochaine Fête des Râpes le 17 juin prochain.

## Installation box-up

Un membre du comité a découvert dans une autre localité, ces armoires étranges aux abords des places de sports et de loisirs. Ce système, appelé box-up, consiste à mettre à disposition du matériel pour faire du sport sur un lieu public.

Ce sont des casiers de différentes tailles dans lesquels on trouve des accessoires de sport tels que ballons de baskets ou de foot, boules de pétanques, matériel de ping-pong, etc. Ils sont mis gratuitement à disposition. L'utilisateur peut y accéder via une application smartphone et l'enregistrement de sa pièce d'identité.

En fin d'année 2022, nous avons pris l'initiative de contacter le service des sports argumentant que de telles installations au centre du village, à proximité de l'école, du terrain de foot et du panier de basket auraient un intérêt pour les habitants de nos quartiers.

La commune nous a rapidement répondu.

Il s'avère qu'une étude est déjà en cours pour l'installation de ces dispositifs sur le territoire communal. En l'occurrence, une phase de test a lieu sur le site de Vidy depuis l'été dernier.

Pour le site de VclB, le service des sports soumet notre réflexion au service des écoles qui prendra contact avec nous en cas d'intérêt car les installations actuelles se trouvent sur le site de l'école. Affaire à suivre donc.

## Auberge du Chalet-à-Gobet

Un membre de notre société nous a abordés pour demander quel était l'avenir du bâtiment de l'auberge du Chalet-à-Gobet. En effet, il avait appris que les responsables de l'Ecole Hôtelière avaient modifié leur projet et ne reprenaient plus le bâtiment en question.

Nous avons écrit à la commune afin de connaître l'affectation actuelle de l'ancienne auberge, tout en stipulant que nous aurions souhaité que ce bâtiment retrouve son affectation d'origine, soit un établissement public.

La commune nous a confirmé que l'Ecole Hôtelière ne reprenait plus les lieux et qu'il n'était pas souhaitable de laisser cet endroit inoccupé.

Face à un des plus importants mouvements migratoires d'Europe depuis la deuxième guerre mondiale, engendré par la guerre en Ukraine, l'Evam joue un rôle crucial dans l'accueil des personnes en extrême difficulté et elle est à la recherche d'hébergement.

L'Evam a donc l'usage de l'auberge du Chalet-à-Gobet pour une période transitoire. A la suite de cette période, la ville maintient sa volonté de conserver un établissement public.

## ANIMATIONS

### 1er avril

Inspiré par la célébration des 100 ans du LHC, votre comité a imaginé la construction d'une patinoire à ciel ouvert dans la plaine de Sainte-Catherine. Des plans ont été établis, une convention signée avec le président du LHC (photo) et la population a été conviée à découvrir le projet sur place.

Malgré une météo difficile avec des chutes de neige, une vingtaine d'intéressés ont fait le déplacement lesquels ont pu profiter de l'apéro servi sur place.

Au titre de l'anecdote, une patinoire naturelle a vraiment existé sur ce site entre 1902 et 1939 sur une surface de près de 36'000 m<sup>2</sup>

### Fête des Râpes

La fête s'est déroulée le 18 juin avec des températures caniculaires. Si les gens ont répondu présents le matin et le soir, il a été quasi impossible de les motiver à rester après le repas de midi en plein soleil.

Le président informe que nous allons modifier notre façon de faire dès cette année. En effet, jusqu'à présent la SDLJ organisait la Fête des Râpes et invitait les sociétés du village à tenir un stand, voire plus. Depuis plusieurs années, la société de Jeunesse a pris de l'importance, celle-ci s'occupant de leur stand nourriture et Crêpes à midi et reprenaient les rênes de la fête dès 18h00. Or avec cette manière de faire, plusieurs tâches étaient effectuées à double (commission, décompte des boissons, commandes diverses, etc).

D'entente avec la Jeunesse, nous avons décidé d'organiser en commun cette manifestation. Pour ce faire, toutes les responsabilités sont dorénavant partagées avec la Jeunesse.

Cette nouvelle manière de faire devrait nous permettre de gagner en efficacité et éviter des travaux à double. De plus, de nouvelles idées d'animations ou des innovations en matière de nourriture vont peut-être émerger de cette collaboration.

### 24H de la Raisinée

Une édition particulière car nous avons prêté main forte à l'organisation de la réception de la nouvelle conseillère d'Etat Valérie Dittli le vendredi soir précédent notre manifestation. En contrepartie, nous avons pu profiter de la grande cantine qui avait été prévue pour cette occasion.

De très fortes pluies, le vent et le froid nous ont accompagné durant toute la manifestation. La cuite de la raisinée en a été impactée nous obligeant à cuire toute la nuit alors que nous avions prévu la mettre en veille quelques heures. Et malheureusement, la fréquentation s'en est ressentie aussi.

Nous avons eu le plaisir d'entendre pour la 1ère fois la chorale l'Air du Pra composée d'habitants du quartier de Pra Roman.

Enfin, la raisinée millésime 2022 est délicieuse; il reste encore quelques bouteilles que vous pouvez acquérir à la boucherie Cachin ou auprès des membres du comité.

### Fête de l'Avent

Pour la 2ème fois, nous avons célébré le début de la période de l'Avent autour du sapin au centre du village de Vers-chez-les-Blanc.

Nous tenons à remercier l'Amicale des Sapeurs-pompiers pour la mise en place du sapin et son illumination, les commerçants du centre du village qui ont participé à son financement et également la famille BELET qui a offert la soupe.

Un point noir que nous souhaitons relever toutefois : le montant de la collecte était environ 5 fois inférieur aux années précédentes ce qui a surpris et déçu le comité. Nous allons réfléchir pour savoir comment mieux mettre en avant cette action pour la prochaine édition.

## Journal et réseaux sociaux

Le comité a pris la décision, difficile, de cesser la publication de la Feuille des Râpes. En effet, son édition est un coût conséquent pour la société et de plus, elle ne permet une information dynamique et réactive de nos activités.

Dès lors, dorénavant, notre communication s'articulera sur les médias suivants :

### Site Internet et réseaux sociaux

Nous souhaitons que le site internet devienne la source d'information principale pour nos membres et les habitant-e-s intéressé-e-s. Notre ambition est donc de l'actualiser et le mettre à jour très régulièrement avec toutes les informations pertinentes pour la population : travaux, manifestations, réponse à des démarches faites par la SDLJ auprès des autorités, etc.

### Flyer 3x/ans

Un flyer sera adressé à toute la population des Râpes (tout-ménages) en janvier, mai et septembre afin d'annoncer l'agenda de l'année, le programme des fêtes (des Râpes et Raisinée) et communiquer des informations sur nos activités ou tout autre manifestation qui aurait lieu dans nos quartiers.

Ce flyer sera financé par des emplacements publicitaires que les commerçants locaux pourront acheter. Les annonceurs intéressés peuvent se manifester auprès du comité.

### Communication par e-mail

Ponctuellement, nous vous adresserons une communication par courrier électronique afin de donner des informations plus récentes, une invitation à une séance d'information par exemple ou toute communication relative à nos manifestations.

Ce message prendra la forme d'une newsletter adressée uniquement à nos membres.

## Interruption de séance

A ce stade de la réunion, les Brigands du Jorat font irruption dans la salle, ligotent et enlèvent notre président d'honneur Michel BELET. Une rançon, en liquide..., est exigée pour sa libération. Ils quittent ensuite la salle avec leur otage.

## Acceptation du rapport d'activités du comité pour l'année 2022

Le rapport est soumis est au vote et adopté à l'unanimité

## Point 3 : Présentation et approbation des comptes, rapport du caissier et des vérificateurs.

### Rapport du trésorier Gilles Chevrier

Gilles Chevrier présente succinctement les comptes annuels qui sont bons et ne demandent pas d'explications particulières s'agissant d'un exercice normal.

### Rapport des vérificateurs des comptes

M. Roland Jacquier prend la parole pour lire le rapport. Le contrôle des comptes a été effectué le 16.03.2023. Les pièces ont été mises à disposition et le contrôle par sondage a donné pleine satisfaction aux vérificateurs qui estiment que les comptes sont bien tenus. Ils recommandent l'acceptation des comptes tels que présentés.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité moins 2 abstentions. Aucun avis contraire.

## Point 4 : Admissions

### Membres actifs :

M.Thomas Ferrari  
M. et Mme Renaud Berger et Caroline Althaus  
M. et Mme Gaël Kleinbauer et Joëlle Tena  
M.Frédéric Schäfer  
M. Gilbert Bavaud  
Société l'Abbaye La Jeune Suisse des Croisettes  
Les nouveaux membres sont admis par acclamation.

### Démissions

M. et Mme Olivier et Christine ETIENNE  
M. et Mme Henri et Jocelyne Ricart  
M. et Mme Homero Sousa et Bovard Marie-Aline  
Mme Eliane Ramuz Vial  
M. Daniel GIACOMINI  
Mme Myriam METRAUX  
Mme Nicole MAURER

### Jubilaires

#### A 10 ans de société :

Alain et Ursula BESSON  
Alexandre Brélaz  
Danielle CACHIN  
Sylvain et Sandra Corbaz  
Espace Jorat Sàrl  
Edith FROSIO  
Pierre-Martin GIRARD et Laurence BUSSARD  
Sébastien HOMBERGER et Kelly LEVY  
Jardin Vivace  
Olivier et Petra PERRIN  
Léo et Verena SCHWEIZER

#### A 30 ans de société :

Bernard et Anne Marie BLANCHOUD  
Giampietro et Sally CORRADIN  
Jean-Claude et Béatrice DUPAGNE  
Sylvain et Valérie LIENHARD  
Pierre et Sylvie MOREILLON  
Charles-Denis et Renée Perrin-Duc  
Jean-Luc et Marie-Thérèse Pittet  
Pierre-Yves et Christiane SUTER  
Fernand et Martine VOIDE  
André PANNATIER et Raymonde TURRIAN PANNATIER

#### Ont 40 ans de société :

Roland JAQUIER



## Point 7 : Discussion des questions d'intérêt général

Le président informe de 2 points qui lui ont été transmis avant la séance en le priant de bien vouloir en faire part à l'assemblée.

### Défibrillateurs

Proposition Alexandre Regamey :

On voit de plus en plus dans les villages des défibrillateurs publics.

Qu'en est-il pour les quartiers forains ?

Y a-t-il un projet en cours de discussion pour en installer un ?

Si non, est-ce que l'on pourrait soumettre la question à la commune de Lausanne ?

Pour finir, où se trouve le défibrillateur public le plus proche pour les différents quartiers forains ?

- ⇒ Selon les cartes qui signalent les défibrillateurs publics que l'on peut trouver sur Internet, il est mentionné qu'il y en a à l'EHL, au centre sportif de Mauvernay, ainsi qu'à la gravière de la Claie-aux-Moines. Néanmoins, la SDLJ contactera la ville de Lausanne pour savoir si d'autres appareils sont accessibles à la population, respectivement s'il est prévu d'en installer.

### Nichoirs à hirondelles

Proposition Gilbert BAVAUD :

Avec certaines classes de Vers-chez-les-Blanc, on a commencé un projet "hirondelles de fenêtre". En effet, cet oiseau va mal en Suisse. Ses effectifs sont en baisse, peu d'insectes à manger, difficultés à trouver des endroits pour fabriquer les nids, difficultés pour trouver la boue qui sert à construire les nids.

Il y avait une vingtaine de nichoirs sur l'ancienne école, qui étaient presque tous occupés lors du dernier recensement il y a 4 ou 5 ans. Ce sont des nids naturels, en boue. Ils sont tous cassés, endommagés ou squattés par des moineaux, et les hirondelles ne nichent plus.

Comme il y a des subventions cantonales versées aux communes qui souhaitent poser des nids artificiels, Gilbert BAVAUD s'est lancé avec 4 classes de l'établissement de Vers-chez-les-Blanc. Ils ont commandé une trentaine de nids à la station ornithologique suisse et ils seront posés le 29 mars 2023 dans l'après-midi. Il y aura aussi un système pour passer les chants d'hirondelles afin de les pousser un peu à revenir s'installer dans ce village.

La ville de Lausanne, et la déléguée à la nature Pascale Aubert, étaient partants pour demander des subventions et aller de l'avant dans ce projet. Ils vont mettre à disposition la nacelle et les ouvriers.

Gilbert BAVAUD a animé 4 séances avec les élèves il y a quelques jours, pour leur parler des oiseaux et principalement des hirondelles.

Les personnes intéressées peuvent contacter directement M. Bavaud. Il sera peut-être possible de d'étendre un peu le projet à des maisons privées et se regrouper s'il y a des intéressés.  
(gilbert.bavaud@bluewin.ch ou 079 371 46 84)

## Point 8 : propositions individuelles

/

La parole n'étant plus demandée, le président clos l'assemblée générale à 20h05.

A l'issue de la séance, les Brigands du Jorat apparaissent à nouveau et acceptent de libérer leur otage en contrepartie d'un carton de vin blanc fourni par la SDLJ.